

ACCOMPAGNATEUR – B.F.1

Prérogatives

- Sous la responsabilité directe de diplômés fédéraux ou d'état, il apporte une aide logistique et participe à assurer la sécurité des pratiques au sein de son club.

Pré requis

- Avoir 16 ans révolus
- Disposer d'un accord positif d'accueil d'un club FFTRI.
- Disposer d'une assurance responsabilité civile

Organisation de la formation

1 Séquence de 15h (8h en présentiel, ainsi que 7h en FOAD) et 15h d'encadrement en structure

Horaires prévisionnels :

Journée : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Contenus en centre de formation et en FOAD : 15 heures

1. Conditions d'exercices
2. Mobiliser les connaissances en lien avec l'activité
3. Savoir être et communication
4. Outils utiles à la conduites d'activités
5. L'encadrement d'un groupe

Stage pratique dans une structure fédérale : 15 heures

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI., le stagiaire devra justifier d'une implication d'au moins 15 heures dans la structure identifiée. Le stagiaire sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4 ou BF3) ou d'un diplôme d'État triathlon.

Dates de formation

Samedi 17 Octobre 2020

Lieu de la formation

Prépa Sports 285 rue du Docteur Aynaud 13857 Aix en Provence

Modalités de délivrance du statut d'accompagnateur

- Suivre la formation théorique
- Aucun examen n'est nécessaire.

Coût pédagogique de la formation

- Financement personnel licenciés : 70€ (frais pédagogique et FOAD)
- Financement personnel non licenciés : 90€ (frais pédagogique et FOAD)

Inscription

- Merci de renseigner le formulaire suivant *avant le 1/10/2020* :

<https://eventicom.fr/index.php?evenements/detail/Formations-Ligue-Provence-Alpes-Cote-dAzur-de-Triathlon-1040>